



Coopérative
de développement régional
du Québec

L'EXCELLENCE EN ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

secteur stratégique
Tourisme et Loisir

Congrès
AÉQ et PaRQ
2023



Entreprises collectives en tourisme

Un modèle favorable et des ressources dédiées

01

Présentation de
l'entreprise collective

02

Rac

03

Cap-Jaseux

04

Riki bloc

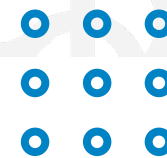
04

Écosystème de soutien

05

Questions

Trois exemples concrets



Ensemble des activités économiques à finalité sociale

réalisées dans le cadre des **entreprises** dont les activités consistent notamment en **la vente ou l'échange de biens et de services** et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

Répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité

Gouvernance démocratique

Distribution limitée ou interdite des surplus

Autonomie et indépendance

Aspiration à la viabilité économique

Distribution limitée du reliquat en cas de dissolution

L'entrepreneuriat collectif – deux concepts



« **économique** » production de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.



« **sociale** » rentabilité sociale et contribution au développement démocratique. La rentabilité sociale contribue à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services et la création d'emplois.



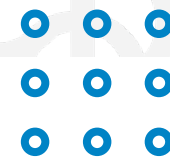
C'est une entreprise qui développe des activités économiques dans le cadre d'un marché concurrentiel en produisant et vendant des biens et des services.



Ce n'est pas un organisme communautaire.

Portrait de l'économie sociale au Québec

- ❑ Quelques **11 200** entreprises d'économie sociale
- ❑ **30** mutuelles, **2 770** coopératives et **8 400** OBNL ayant des activités marchandes
- ❑ **220 000** emplois
- ❑ Chiffre d'affaires annuel : **47,8 milliards de dollars**
- ❑ **13 millions** de membres coopératifs pour **8 millions** d'habitants



UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION EN TOURISME ET EN LOISIR



Coop

de consommateurs

de producteurs

de travailleurs

de solidarité

de travailleurs actionnaires

Loi sur les coopératives

OBNL

avec activités marchandes

Loi sur les compagnies – Chapitre III

UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION EN TOURISME ET EN LOISIR



Mieux les connaître pour mieux soutenir leur développement pour vitaliser les territoires québécois



Carte créée par les Pôles d'économie sociale

Coop

35

de consommateurs

23

de producteurs

35

de travailleurs

III

de solidarité

0

de travailleurs actionnaires

Loi sur les coopératives

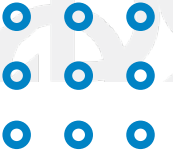
OBNL

avec activités marchandes

+++

Loi sur les compagnes – Chapitre III

Différence mission Coop vs OBNL



Coopérative

Répondre aux besoins ou aspirations de ses membres (biens, services, emploi, marché).
L'ensemble du régime juridique des coops est basé sur ce fait.

Parties prenantes ont un lien d'usage.

- Le membre doit utiliser les services de la coopérative (transaction financière)
- La coop offre ses produits/services à ses membres utilisateurs (et parfois aussi à des non-membres).

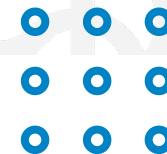
OBNL à activité marchande

Répondre aux besoins ou aux aspirations d'une communauté.

Parties prenantes ont un lien d'usage ou pas.

- Le membre peut utiliser ou non les services de l'OBNL.
- L'OBNL offre ses produits/services à la communauté (membres ou non-membres).

Pourquoi démarre-t-on une entreprise collective?



Comblen des
besoins
communs

Répondre à
l'absence de
produits ou
services ou à la
difficulté à en
obtenir

Développer de
nouvelles idées

Reprendre une
entreprise
existante



Les entreprises collectives peuvent être dirigées par les membres d'une collectivité, leurs employés, leurs fournisseurs ou leurs clients, ou encore un amalgame de ces possibilités.

Saviez-vous?

Coopérative de plein air RAC, la passion du ski



Coopérative RAC, une équipe



Coopérative RAC, attentive aux besoins de la collectivité



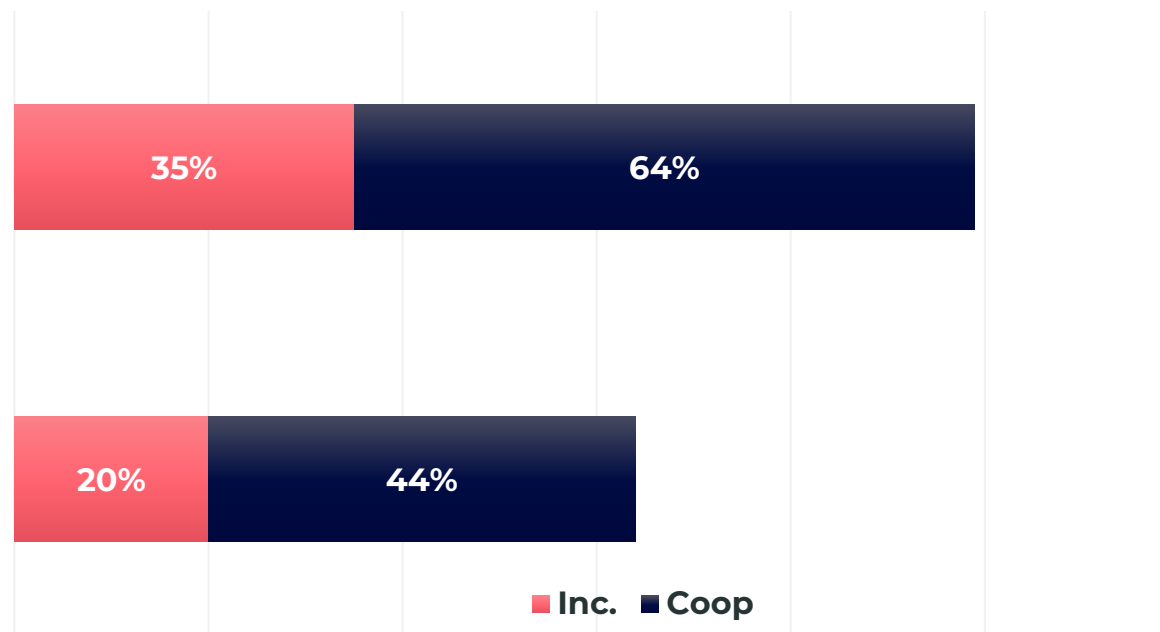
Solidité de la formule coopérative



Les coops ont un taux de survie 2 fois plus élevé.

+ Après 5 ans

+ Après 10 ans



Parc aventure Cap Jaseux, reprise collective et innovation



Cap Jaseux, l'avenir quatre saisons



Cap Jaseux, l'avenir quatre saisons



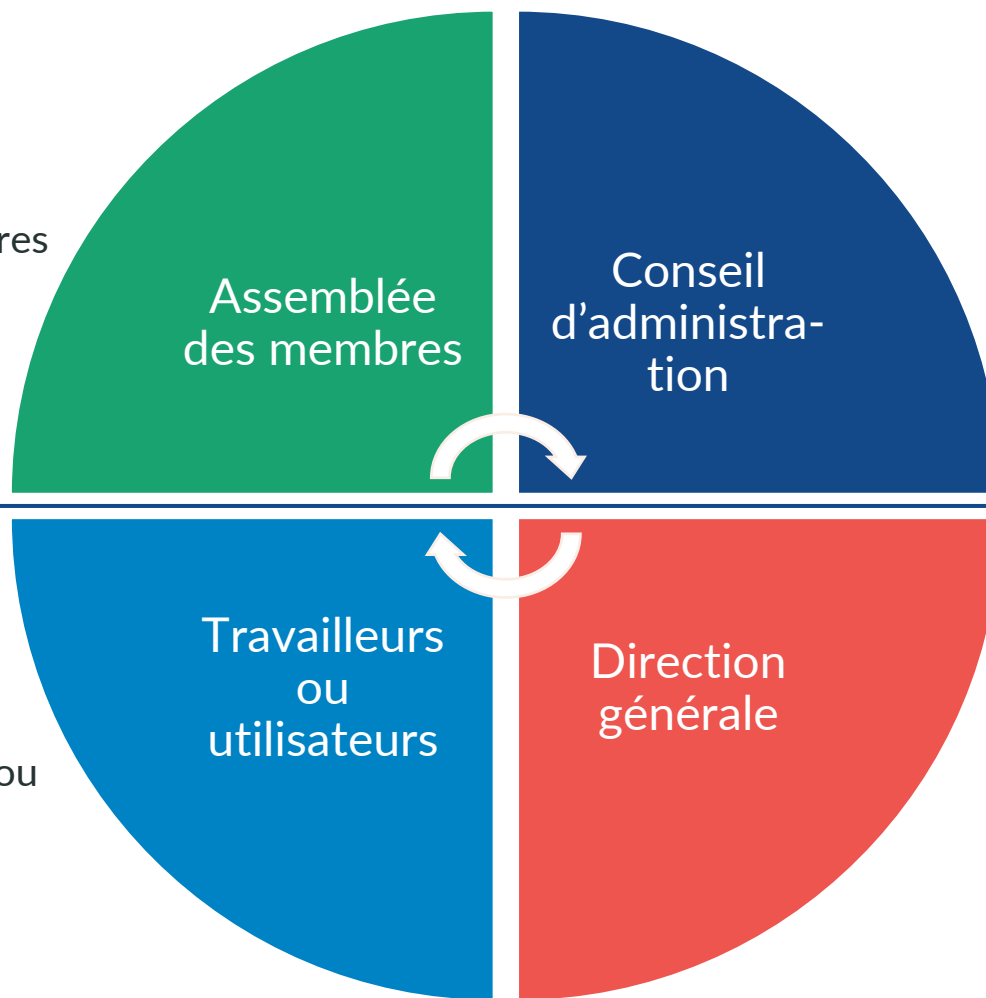
Structure décisionnelle

- Définir les grandes orientations
- Élire le conseil d'administration
- Faire le point sur les affaires de la coop

Associatif

Entreprise

- Fournir, produire ou consommer des services ou des produits



- Veiller aux intérêts des membres
- Planifier et contrôler
- Embaucher et superviser la direction générale

- Gérer les activités
- Embaucher
- Planifier
- Contrôler

Riki Bloc, la passion de l'escalade



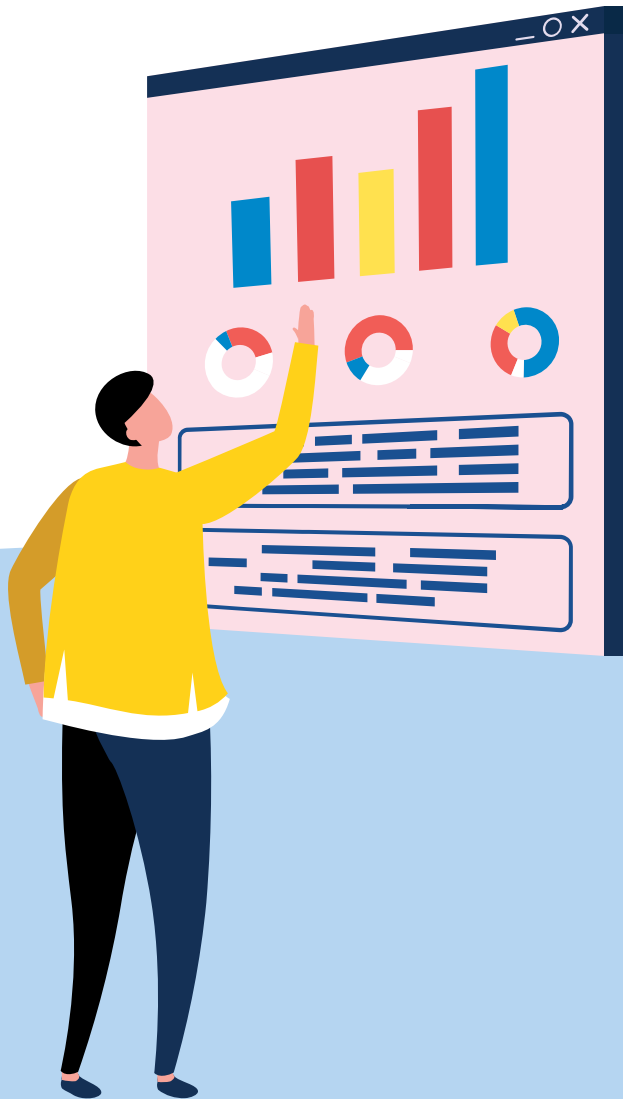
Riki Bloc,



La coopérative d'escalade Riki Bloc



Avantages du modèle coop



Finalité des coopératives



Services aux membres (plutôt que maximiser le rendement sur le capital)

Rôle central du membre



Investisseur et utilisateur

Encadrement juridique



Cadre juridique qui règlemente les décisions collectives et qui protège les intérêts de chacun des membres.

Avantages du modèle coop



La force du groupe

- + Mise en commun des ressources et ancrage local et régional

Vitalité

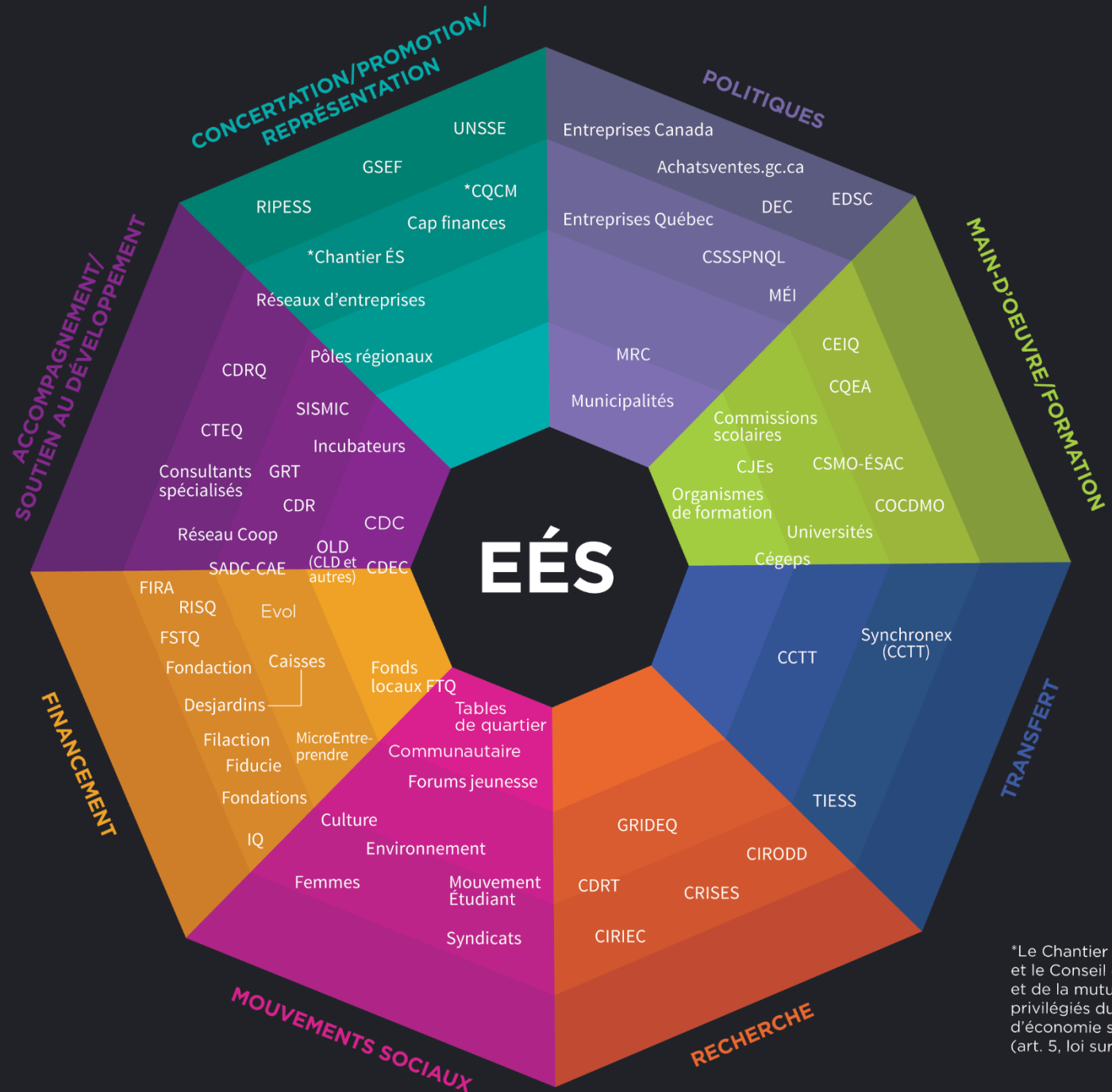
- + Selon les études, les nouvelles coops sont plus susceptibles de demeurer actives et résistent mieux aux ralentissements économiques.

Mouvement coopératif

- + Un réseau de soutien structuré pour les coopératives

ÉCOSYSTÈME QUÉBÉCOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Chantier de l'économie sociale



LÉGENDE : NIVEAU GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION



*Le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière d'économie sociale (art. 5, loi sur l'économie sociale)

Propulser des entreprises collectives performantes.

- Développer les entreprises collectives dans le but de créer de la richesse partagée dans **toutes** les régions du Québec
- Plus de **30 spécialistes** pour vous accompagner dans la croissance de votre organisation, de l'idée du projet jusqu'à la relève d'entreprise !



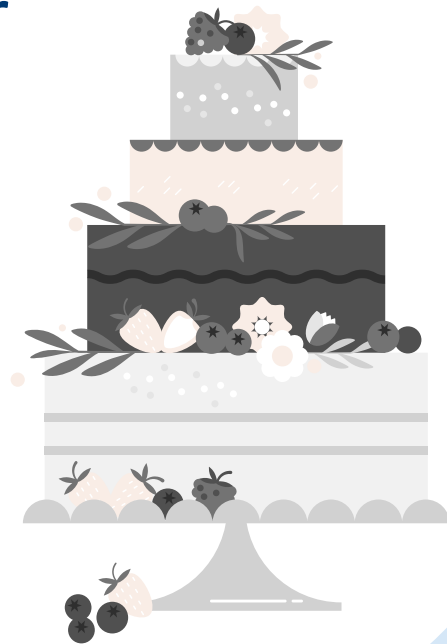


Les principales sources de financement



PASTEL

Plan d'action secteur stratégique
Tourisme et Loisir



Surveillez l'appel à projets

Création

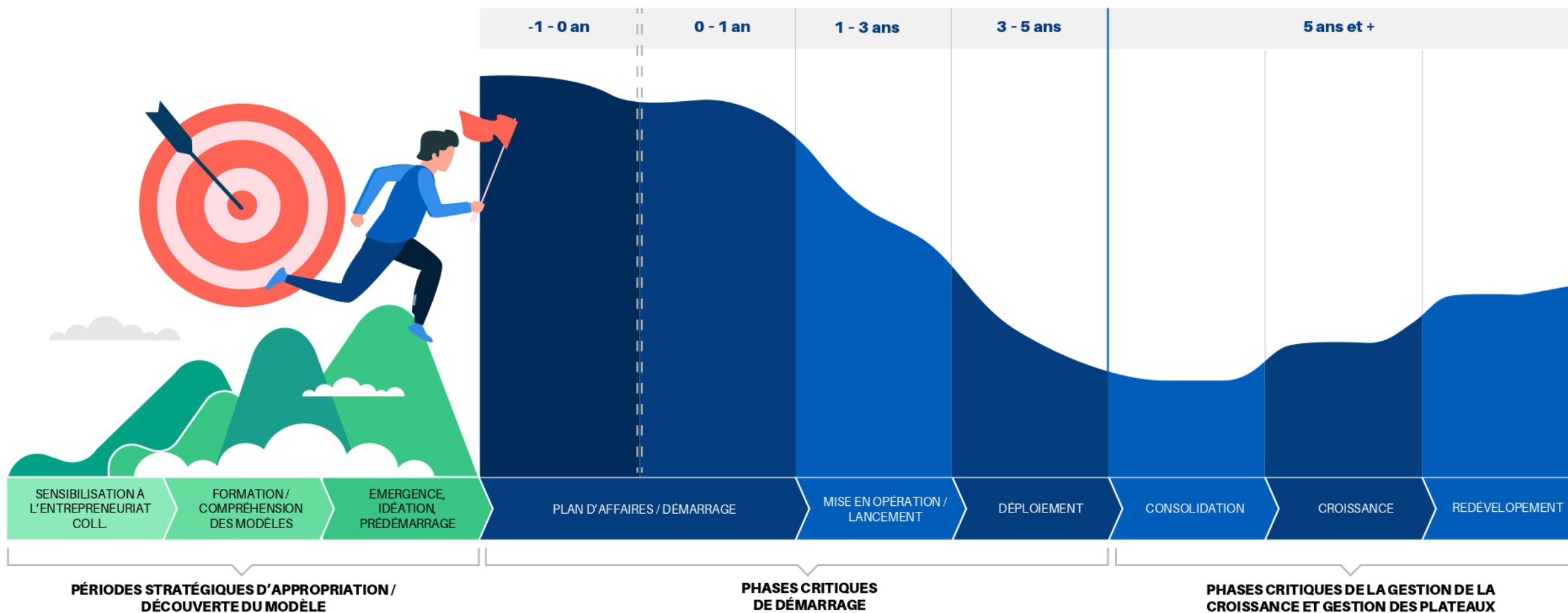
ou

Développement d'entreprises
collectives en tourisme et loisir

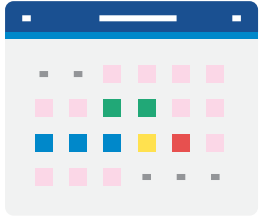
Inscrivez-vous à
notre infolettre cdrq.coop



Cycle de vie d'une entreprise collective



Prochains webinaires



[Pour s'inscrire, c'est par ici!](#)

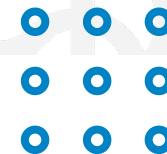
Êtes-vous prêts à démarrer votre coop ou votre OBNL?

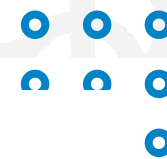
Inscrivez-vous à nos prochains webinaires :

- Initiez-vous à l'entrepreneuriat collectif
- Démarrez votre COOP avec succès!
- Démarrez votre OBNL marchand avec succès!
- Découvrez le financement collectif



Partenaires de l'entrepreneuriat collectif





Un modèle favorable et des ressources dédiées

Venez nous visiter au salon des exposants



Camille Fuchs



Julie Poulin